

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Délibération n° D-2013-9

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX SECTEUR RUE RICARD -
DEMANDE D'INDEMNISATION DE L'EUURL LE RICARDO POUR LE BAR
LE RICARDO

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

**Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE -
TRAVAUX SECTEUR RUE RICARD - DEMANDE
D'INDEMNISATION DE L'EURL LE RICARDO POUR
LE BAR LE RICARDO**

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 16 décembre 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux du secteur rue Ricard.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement du secteur rue Ricard se sont déroulés du 16 janvier 2012 au 15 juin 2012.

La commission de règlement amiable lors de sa séance du 16 janvier 2013 a examiné la demande d'indemnisation déposée le 13 novembre 2012 et complétée le 14 décembre 2012 par l'EURL Le Ricardo pour le bar « Le Ricardo » situé au 35 rue Ricard.

Considérant la perte de chiffre d'affaires du bar « Le Ricardo » sur la période de travaux de janvier à juin 2012,

Considérant la fermeture de l'établissement du 8 au 20 avril 2012 en raison de la démolition de la terrasse couverte occupant le domaine public,

La commission a émis un avis favorable pour le versement d'une indemnisation et a proposé une indemnité de 4 000 euros.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 16 janvier 2013,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une indemnisation et décider d'attribuer une indemnité d'un montant de 4 000 euros à l'EURL Le Ricardo pour le bar « Le Ricardo » situé 35 rue Ricard en raison des travaux d'aménagement du secteur rue Ricard qui se sont déroulés du 16 janvier 2012 au 15 juin 2012 ;
- approuver la convention d'indemnisation à passer avec l'EURL LE RICARDO ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU